

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales Question n° 301

Relations internationales

REF : DVARI2013028

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 19/09/2013

RAPPORTEURS : Abderrahim HAFIDI / Christine RATZEL

OBJET : Accueil de deux élèves palestiniennes au Conservatoire à Rayonnement régional Aubervilliers - La Courneuve pendant l'année scolaire 2013/2014

EXPOSE :

Dans le cadre du jumelage avec Beit Jala en Palestine et des projets de coopération entre le Conservatoire à Rayonnement Régional Aubervilliers – La Courneuve (CRR 93) et le Conservatoire national de musique Edward Saïd en Palestine (ESNCM), entamés en 2010, un accord préliminaire a été signé entre les deux conservatoires le 30 août 2013.

Un des futurs projets consiste dans l'accueil d'élèves issus du ESNCM au CRR 93 et au Pôle supérieur d'enseignement de musique afin de les amener vers une formation professionnelle.

Les deux conservatoires ont convenu d'accueillir deux élèves venant de Beit Jala et de Bethlehem pendant l'année scolaire 2013 / 2014 au CRR 93 afin de leur permettre d'améliorer leur niveau musical de pouvoir prétendre à une formation professionnalisante.

Le CRR 93 fait l'effort de concevoir pour les deux élèves palestiniens un cursus leur permettant de se présenter au concours d'entrée du Pôle supérieur.

Les familles des deux Palestiniens payeront deux mille euros chacune et la ville participe, selon le système mise en place pour l'accueil des Jeunes Volontaires européens, au coût du logement et de défraielement journalier.

A ce fait il est demandé au conseil municipal de contribuer au coût d'accueil des deux élèves au Conservatoire à Rayonnement Régional Aubervilliers – La Courneuve à un montant de 500 euros pour un montant global de 3000 euros de fin septembre à fin décembre 2013.

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative
et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2013028

Signataire : CS/RH

**OBJET : Accueil de deux élèves palestiniennes au Conservatoire à Rayonnement
régional
Aubervilliers - La Courneuve pendant l'année scolaire 2013/2014**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat de jumelage entre la commune d'Aubervilliers et la commune de Beit Jala en
Palestine, signé le 27 novembre 1997,

Vu le budget municipal supplémentaire 2013,

Considérant l'intention de coopération signée entre le Conservatoire à Rayonnement
régional Aubervilliers – La Courneuve et le Conservatoire national de la musique Edward
Saïd en Palestine le 30 août 2013,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE l'accueil de deux élèves du Conservatoire national de la Musique Edward Saïd
en Palestine par le Conservatoire à Rayonnement régional Aubervilliers – La Courneuve.

ARRETE les modalités de prise en charge financière de ces élèves par la commune comme
suit :

Nature des dépenses	Montant mensuel par élève	Total sur 3 mois par élève	Total sur 4 mois pour deux élèves	Imputation budgétaire		
				Service	Article	Fonction
Hébergement en famille d'accueil	200,00€	600,00 €	1200 €	002	6188	048
Frais de nourriture (forfait versé à l'intéressée)	300,00 €	900,00 €	1800 €	002	6188	048
TOTAL	500,00 €	1500,00 €	3000,00 €			

Le Maire
Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 27/09/2013
Publié le 26/09/2013
Certifié exécutoire le : 27/09/2013

Le Maire
Jacques SALVATOR